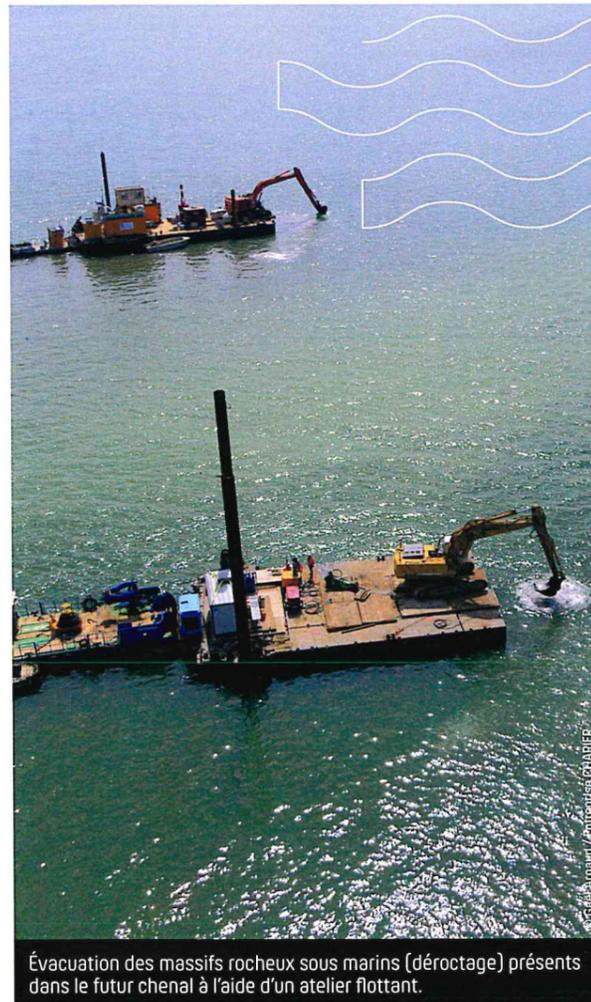


L'ACTUALITÉ DU CHANTIER

Au printemps 2021, le chantier a connu une très forte activité avec le lancement de la construction de la digue ouest et de l'extension du terre-plein dédié à la réparation navale qui se poursuivent. Depuis début mai, d'importants moyens nautiques sont déployés pour dérocter le haut fond situé devant le terre-plein du Tourlandroux, pour draguer le

ÉVACUATION DES MASSIFS ROCHEUX SOUS MARINS (DÉROCTAGE) DEVANT LE TERRE-PLEIN DU TOURLANDROUX

Ce haut-fond bien connu des marins Turballais était positionné dans le futur chenal. Les travaux d'évacuation des massifs rocheux sous marins (déroctage) ont été réalisés par voie maritime. À cet emplacement, les fonds marins qui étaient aux alentours de -1,50 m Cote Marine ont été portés à -3,00 m Cote Marine. Les matériaux extraits ont été réemployés dans l'extension du terre-plein dédié à la réparation navale. Cette intervention participe à la création du nouveau chenal, elle contribue à faciliter la navigation et à renforcer la sécurité maritime.



Évacuation des massifs rocheux sous marins (déroctage) présents dans le futur chenal à l'aide d'un atelier flottant.

chenal et le pied de la digue ainsi que pour battre les pieux du quai « Énergies Marines Renouvelables » (EMR).

Ces travaux sont réalisés en grande partie à la marée basse, de jour comme de nuit, à l'exception des travaux bruyants qui sont réalisés uniquement de jour.

EXTRACTION DES SÉDIMENTS (DRAGAGE)

Débuté en mai, les travaux de dragage se poursuivent jusqu'à la fin de l'année. Le dragage est réalisé d'une part en pied de digue pour permettre l'ancrage de l'ouvrage et d'autre part dans le futur chenal pour porter sa profondeur à -3,50 m Cote Marine (chenal extérieur) et à -3,00 m Cote Marine (chenal intérieur). Avec l'appui de plongeurs, les travaux en pied de digue comprennent la pose d'un géotextile qui permet la séparation entre le sable des fonds marins et les matériaux d'apport



L'intervention de plongeurs professionnels sur le chantier.

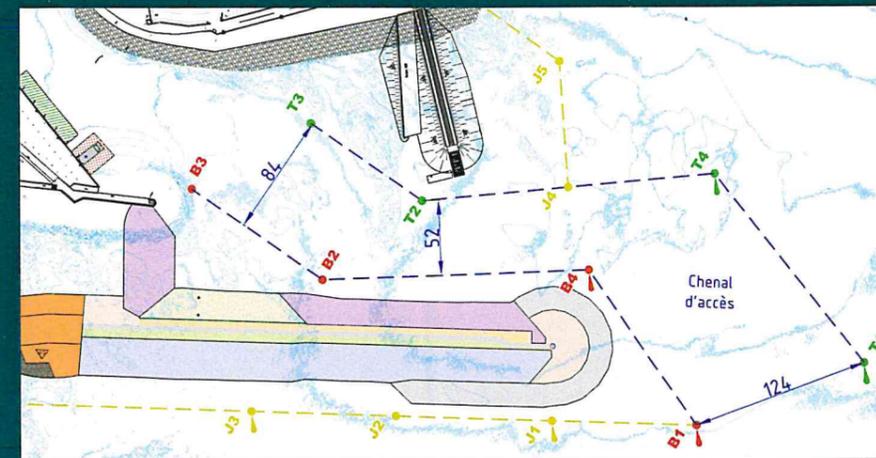
LA SÉCURITÉ DU PORT PENDANT LES TRAVAUX

Les activités sous-marines de loisirs sont interdites dans un rayon de 500 m autour du port. Il s'agit de protéger les plongeurs du bruit sous-marin généré par les ateliers bruyants du chantier. Cette mesure de sécurité est prescrite par arrêté du préfet maritime de l'Atlantique.

En revanche, plusieurs équipes de plongeurs professionnels sont à l'œuvre sur le chantier pour mettre en œuvre des matériaux et pour contrôler l'exécution des ouvrages. Il est important de respecter le balisage maritime pour assurer leur sécurité.

Toutes les activités du port étant maintenues pendant la durée des travaux, la priorité est de limiter les problématiques de coactivités. Un bateau spécial, nommé par les marins « chien de garde », est donc chargé d'assurer la sécurité maritime notamment dans le chenal (veille VHF, gestion des entrées / sorties, accompagnement du chaland...).

QUELS SONT LES IMPACTS DU CHANTIER SUR LES ACTIVITÉS NAUTIQUES ?



- Une régulation du trafic est en place sur le canal VHF 8. La priorité est au navire entrant.
- L'ancien alignement d'entrée du port a été neutralisé par extinction des feux.
- Le balisage maritime de la phase 2 du port sera installé à l'issue de l'évacuation complète des massifs rocheux sous marins situés devant le terre-plein du Tourlandroux. Le quai des Espagnols est utilisé pour l'amarrage, le repli des ateliers nautiques et pour le chargement et déchargement de matériaux.

◀ Le plan du balisage maritime du chenal

BATTAGE DES PIEUX DU QUAI ENERGIES MARINES RENOUVELABLES (EMR)

Débuté en juin, l'objectif est de mettre en œuvre les pieux métalliques du futur quai EMR préalablement à la digue. Le procédé breveté dit « Dinardaise » consiste en un forage à l'intérieur du pieu, il a l'avantage d'être moins bruyant que les procédés de battage classiques. La majeure partie des travaux de battage du quai EMR devrait s'achever avant la trêve estivale.



La construction du quai EMR repose sur 28 pieux de 914 mm de diamètre et d'une hauteur moyenne de 18 mètres.

CONSTRUCTION DE LA DIGUE

La préfabrication des XBlocs se poursuit en usine. Ces blocs en béton avec une forme particulière constituent la carapace de la nouvelle digue. Ils sont posés à la grue treillis avec l'appui de plongeurs pour garantir leur parfaite imbrication garante de la stabilité de l'ouvrage.



La construction de la digue se poursuit. Pose d'environ 4 000 blocs de protection artificiels pour renforcer la digue. Un XBloc pèse 6 à 10 tonnes.

NOS ACTIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU SITE

UN SUIVI SPÉCIFIQUE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

(Pipit maritime et lézard des murailles).

Nous vous remercions de respecter le balisage mis en place pour préserver les zones de reproduction.

3 BOUÉES DE SUIVI OCÉANOGRAPHIQUE

mesurent en permanence et en temps réel l'impact des travaux sur la qualité de l'eau.



© Entreprise CHARIER

UN PROTOCOLE SPÉCIFIQUE MIS EN PLACE AFIN DE PROTÉGER DU BRUIT SOUS-MARIN LE MARSOUIN COMMUN ET LES PETITS DELPHINIDÉS

qui fréquentent régulièrement la zone au nord-ouest du chantier. Ainsi, les travaux sous-marins bruyants ne peuvent débuter qu'après avoir constaté l'absence de mammifères marins aux abords du chantier. Un suivi visuel et acoustique précède systématiquement les travaux de battage et de déroctage. Ces derniers font ensuite l'objet d'un démarrage progressif. Enfin, un double rideau de bulles est positionné autour des ateliers pour atténuer la propagation du bruit sous-marin.



© Entreprise CHARIER

INFORMATIONS PRATIQUES

Observez l'aménagement du port de La Turballe

Un point de vue est accessible sur le terre-plein du Tourlandroux pour suivre l'évolution du chantier en toute sécurité ! Depuis l'office du tourisme, laissez-vous guider par un marquage au sol.

Pause estivale du chantier

L'approvisionnement par les camions et les travaux bruyants sont interrompus au cœur de l'été. L'activité ne sera pas totalement à l'arrêt, mais elle fonctionnera au ralenti pour préserver la tranquillité des riverains et des vacanciers.

Une question sur les travaux ?

Afin de répondre aux questions des riverains sur les travaux, une permanence se tient les mercredis de 15h à 17h à la mairie de La Turballe, jusqu'au 21 juillet puis à partir du 8 septembre.

Prendre rendez-vous auprès de la mairie de La Turballe : **02 40 11 88 00**

RDV le 2 octobre 2021
au terre-plein de Tourlandroux
pour une matinée de découverte du chantier
Plus d'infos sur lesportsdeloireatlantique.fr

Nous écrire : contact@ports.loire-atlantique.fr

Plus d'informations
lesportsdeloireatlantique.fr

Retrouvez Les ports de Loire-Atlantique
sur les réseaux sociaux :

twitter.com/lesports44

[linkedin.com/company/
lesportsdeloireatlantique](https://www.linkedin.com/company/lesportsdeloireatlantique)

Un projet financé par :



Syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique
Tour Météor 2 - 8 place Pierre Semard - 44600 SAINT-NAZAIRE
contact@ports.loire-atlantique.fr

Crédits photos : Entreprise CHARIER © Gaël ARNAUD
Conception et impression : Département de Loire-Atlantique

AMÉNAGEMENT DU PORT DE LA TURBALLE

Lettre info chantier #1 - Juillet 2021

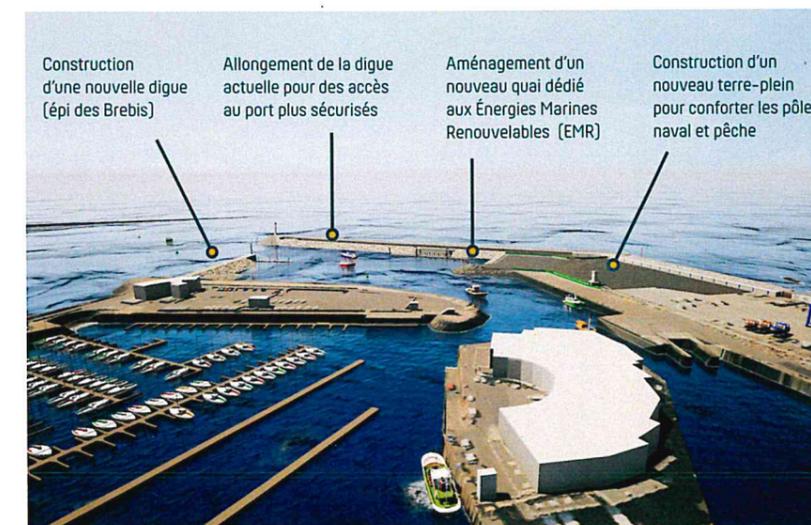


© Gaël Arnaud / Entreprise CHARIER

LES NOUVEAUX AMÉNAGEMENTS POUR L'ÉTÉ 2022

L'aménagement du port de La Turballe, porté par le syndicat mixte Les ports de Loire-Atlantique a débuté fin 2020. Ce projet véritable levier pour le développement de La Turballe et pour le territoire, tant sur le plan économique que touristique, s'élève à 53 millions d'euros. La première phase de ce chantier vise à sécuriser les accès au port, à développer l'activité économique des pôles naval et pêche, et à accueillir la base de maintenance du parc éolien en mer. Toutes les activités du port sont maintenues pendant la durée des travaux.

Découvrez dans cette lettre d'information les premières étapes du chantier.



© Photos : V. Jancheray - Visio - 360° / Entreprise CHARIER

LE CALENDRIER DU CHANTIER

- Février 2021**
Déconstruction de la digue existante
- Mars 2021**
Début de la construction de la nouvelle digue
- Juin 2021**
Début de la construction du quai EMR
- Septembre 2021**
Début de la construction de l'épi des Brebis et dragage du chenal
- Été 2022**
Fin des travaux